

Objet : Marché n°25S0023 - Acquisition de couches jetables et de produits d'hygiène pour les crèches et pour l'incontinence adulte Janvier 2026 à Décembre 2029 - Groupement de commande Ville / CCAS - Lot 2 Produits d'hygiène corporelle - Avenant n°1

N° : VA_DEC2026_618
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Les articles L2194-1 et R2194-7 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec l'attributaire DEVLAEMINCK, domicilié à CYSOING (59830), l'avenant n°1 du lot 2 du marché « Acquisition de couches jetables et de produits d'hygiène pour les crèches et pour l'incontinence adulte Janvier 2026 à Décembre 2029 – Groupement de commande Ville / CCAS ».

Cet avenant porte sur l'ajout de nouveaux produits au Bordereau des prix unitaires.

Sur le lot 2 « Produits d'hygiène corporelle », sont ajoutés les produits suivants :

- Crème lavante mains amande douce 2 flacons par carton – code article : 54 – prix unitaire TTC : 14,38 €
- Crème lavante Ecolabel 4 flacons par carton – code article : 520003 – prix unitaire TTC 54,82 €
- Gel hydroalcoolique 4 flacons par carton – code article : 2205 - prix unitaire TTC : 137,71 €
- Mousse hydroalcoolique pour désinfection mains 6 flacons par carton – code article : 235223 – prix unitaire TTC : 98,64 €
- Maxi carré bébé Bio 12 paquets par carton – code article 8511 – prix unitaire TTC : 62,21 €

Le montant maximum de l'accord-cadre n'est pas modifié.

Imputation budgétaire : 60628 4221 4300

Politique publique (domaine-action-activité) : 10.0.0 Enfance - Jeunesse -
Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 3 septembre 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-229350-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 9 septembre 2026